



Chamonix-Sud Conseil de l'Union de syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud

Étude de l'amélioration des parties communes de Chamonix-Sud Compte rendu de la réunion du 3 juin 2021 avec M. Soccol (entreprise ACT)

Faisant suite à la décision prise lors de la dernière AG de l'Union, rendez-vous a été pris avec M. Soccol (entreprise ACT) quant à la seconde partie de l'étude relative à l'amélioration des parties communes de Chamonix-Sud.

Cette réunion s'est déroulée le 3 juin 2021, en présence d'Audrey Berthier (directeur de l'Union), Julien Saubin et Cédric Undritz, membres du conseil de l'Union. François Grégoire, qui devait participer, a été retenu pour raisons familiales.

Compte rendu rédigé par J. Saubin et mis en forme par F. Grégoire.

Objet : préparation de la seconde partie de l'étude, telle que votée en AG

Cette seconde partie de l'étude a pour but de nous fournir :

- deux scénarios chiffrés de projets d'aménagement, un premier peu onéreux avec reconstruction à l'identique, et un second avec un aménagement amélioré ;
- des documents techniques (plans de masse, plans de coupe, etc...) qui nous seront utiles pour l'élaboration du dossier de concertation que nous soumettrons aux copropriétaires.

Nous avons fait un tour sur l'ensemble du site et avons noté de nombreux points qui feront partie intégrante de cette seconde phase, et des scénarios d'aménagement :

- accès pompiers ;
 - réouverture de la sortie de parking côté promenade Marie-Paradis sous le bâtiment Forclaz ;
 - modification de l'entrée de service ENGIE (transformateur électrique Tranche 2) ;
 - relevés d'étanchéité au droit des commerces ;
 - relevés d'étanchéité au droit des terrasses privatives des bâtiments Grépon et Jonquille ;
 - réhabilitation/modification de la passerelle ;
 - éventuelle création d'une « percée verte » entre le parc de la Roseraie et la tranche 1 ;
 - réhabilitation du parc de la Roseraie afin que ce ne soit plus le « jardin des crottes » de Chamonix-Sud ;
 - modification des tourelles de ventilation du parking pour les rendre plus discrètes ;
 - etc.
-

Nous avons eu la satisfaction de savoir que M. Soccol s'est rapproché de l'agence d'architectes paysagistes « Les architectes du paysage¹ » à Archamps (74) : c'est avec eux que nous allons collaborer pour mettre en scène les idées et propositions que nous allons collecter grâce à notre concertation de copropriétaires.

L'échéancier envisagé est le suivant :

- fin juillet 2021 : réception du rapport de la seconde phase, et aussitôt lancement de la concertation avec les copropriétaires (que chaque copropriété – au travers de son conseil syndical – doit préparer au mieux en juin et juillet) ;
- mi-octobre 2021 : fin de la concertation avec les copropriétaires ;

¹¹ Cette agence est la lauréate pour la réhabilitation de la place du Mont-Blanc, à la place de l'ancienne caserne de pompiers.

- mi-octobre jusque fin novembre 2021 : travail avec l'architecte-paysagiste pour remise du projet qui sera proposé au vote des copropriétaires ;
 - fin 2021 jusque mars 2022 : assemblées générales des dix copropriétés de Chamonix-Sud ;
 - début avril 2022 : assemblée générale de l'Union qui décidera de la suite à donner en fonction des résultats des votes des copropriétaires.
-

En attendant vos retours, vos questions, chers membres du conseil de l'Union, nous vous rappelons qu'il vous appartient d'informer le plus possible les membres de vos conseils syndicaux de toutes ces informations, et de préparer au mieux dans vos copropriétés respectives, la prochaine concertation.
